

Le participe passé

- Morphologie:

Le participe passé possède la particularité de s'accorder avec un groupe nominal comme le fait un adjectif, c'est à dire qu'il s'accorde:

- En genre (il prend un -e final pour marquer l'accord avec un nom féminin).
- En nombre (il prend un -s final pour marquer l'accord avec un nom au pluriel).

- Les différents emplois du participe passé:

Pour savoir comment, et si, cet accord se fait, il convient dans un premier temps de voir si le participe passé fait partie d'une forme composée du verbe.

- Trois cas de figure se présentent alors:
 - Sans auxiliaire
 - Avec l'auxiliaire être
 - Avec l'auxiliaire avoir

A. L'accord du participe passé employé sans auxiliaire

Dans le cas où il ne fait pas parti d'une forme verbale composée, le participe passé se comporte comme un adjectif qualificatif.

Il s'accorde alors avec le nom dont il dépend qu'il soit épithète ou attribut

Ex: *Votre dissertation bâclée ne vaut rien.*

Bien conduite, l'opération n'était pas bien glorieuse. Ratée, elle devient pitoyable.

B. L'accord du participe passé employé avec le verbe être

En général, si le participe est construit avec l'auxiliaire être, l'accord se fait avec le sujet.

Ex: *Les allocations en sont pas correctement revalorisées.*

Les allocations sont augmentées sur la base précédente.

- Cas spécifiques de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Les participes passé employés avec le verbe être sont de trois types:

- Ce sont ceux des verbes employés à la voix passive.
- Ce sont aussi ceux de nombreux verbes intransitifs ou plutôt inaccusatifs (c'est à dire qui n'ont pas de COD).
- Mais le cas le plus complexe est celui des verbes pronominaux employé dans une forme composée.

Le participe s'accorde, comme pour la règle de l'accord avec l'auxiliaire avoir avec le COD, s'il est placé avant lui:

Que le COD soit le pronom réfléchi mais placé tout de même avant le groupe verbal.

Ex: *La fille s'est coiffée.*

La fille qu'il a coiffée est jolie.

Ou que le COD soit autre que le pronom réfléchi.

Ex: *Les nattes qu'elle s'est coupées étaient longues.*

Car le -s' n'est plus un COD mais un COI, elle a coupé ses nattes.

C. L'accord du participe passé employé avec le verbe avoir

Avec l'auxiliaire avoir, l'accord en se fait qu'avec le complément d'objet direct et que s'il est placé avant le verbe dans tout autre cas il garde sa forme par défaut qui est celle du masculin singulier.

La principale difficulté de ce type de cas sera donc de repérer le Cod où il est et, s'il s'agit d'une forme pronominale, quels sont le genre et le nombre du référent.

- Le COD peut être un pronom relatif:

ex: *La femme que tu as vue est celle de Pierre.*

– Il peut aussi prendre la forme d'un pronom conjoint objet:

ex: *Tu l'as vue, la femme de Pierre?*